

Résolution Branche transports publics

## « Pour vos marchandises, le rail ! »

Ce slogan a déjà montré son effet pour le trafic marchandises transalpin. Ce qui fonctionne très bien dans le fret international doit également être un objectif pour le transport de marchandises en import-export et en trafic intérieur, en particulier dans le contexte du changement climatique. À savoir, le transfert des marchandises sur le rail. Malheureusement, le cadre juridique actuel ne permet pas au fret ferroviaire de développer une position plus forte. Au contraire : conformément à l'exigence d'autofinancement et à la réduction des subventions d'exploitation, la suppression des points d'exploitation et la réduction des effectifs, notamment chez CFF Cargo, se poursuit sans relâche. Afin de stopper l'hémorragie chez CFF Cargo, transfair appelle les politiciens et les responsables du fret ferroviaire à poser dès maintenant les bons jalons pour l'avenir en vue de l'augmentation des volumes de marchandises :

- Augmenter la répartition modale en faveur du rail, y compris dans le transport de marchandises en import-export et en trafic intérieur et fixer un objectif de transfert à moyen/long terme.
- Renoncer à l'objectif d'autofinancement pour le transport des marchandises en import-export et en trafic intérieur.
- Rétablir les subventions d'exploitation illimitées du secteur public.
- CFF Cargo élabore une stratégie adaptée à une phase de transformation de plusieurs années, qui préserve à tout moment l'évolution technique ainsi que le savoir-faire des spécialistes et des cadres, et qui offre des perspectives aux collaborateurs.
- Prévoir des fonds pour la phase de transformation de CFF Cargo.
- Mettre enfin un terme à la suppression d'emplois chez CFF Cargo.
- Les nouveaux partenaires de CFF Cargo tiennent leur promesse et soutiennent le transfert.